



BULLETIN DE RÉADAPTATION

02 / 2018

Donner une chance aux jeunes.

Chacun dispose d'un large éventail de compétences et de ressources. Le grand défi pour l'employeur est de trouver les jeunes ayant les bonnes aptitudes pour leurs places d'apprentissage. Les jeunes ayant des problèmes de santé apportent souvent des valeurs telles que la persévérance ou un haut niveau de motivation et d'engagement, ce qui permet d'oublier leur handicap.

Depuis sa naissance, Daniel, 16 ans, a été considérablement restreint dans les mouvements des bras et des jambes. En raison d'intenses thérapies, il manque régulièrement les cours et doit ensuite rattraper la matière le soir chez lui. Des moyens auxiliaires de l'assurance-invalidité l'aident à suivre son parcours scolaire. On lui remet un double de ses livres d'école puisqu'il ne peut pas porter de lourdes charges ainsi qu'un programme de reconnaissance vocale, étant donné sa difficulté à écrire. Daniel est ambitieux et veut être traité comme tous ses autres camarades de classe. Il a un but précis: accomplir une formation commerciale.

Il obtient le certificat de fin d'études obligatoires et, grâce à de bons résultats, pourrait même commencer une formation commerciale sur trois ans. Dans le cadre du processus d'orientation professionnelle avec

l'AI, l'objectif est de clarifier les projets et le niveau de formation. Il a été décidé avec Daniel qu'il suivrait une attestation de formation professionnelle de deux ans. S'il obtient son diplôme, il pourrait ensuite envisager un CFC. En parallèle, Daniel participe à divers stages dans le cadre du processus d'orientation. Au final, grâce à sa motivation, il trouve de lui-même une entreprise pour sa formation.

Volontaire, positif et engagé, Daniel a convaincu son futur maître d'apprentissage. Entre-temps, il a commencé sa formation d'employé de bureau. Cela lui permet également de concilier sa formation et sa thérapie. Son poste de travail? Seul un clavier plat et un casque d'écoute pour les appels téléphoniques, financés par l'AI, ont été nécessaires pour lui permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Les efforts accomplis et cette volonté à toute épreuve font de lui un employé intégré. Daniel a toujours voulu trouver sa place dans la société. Il n'attend pas de pitié, mais plutôt des encouragements et des défis pour prouver son efficacité.

Donnez une chance à ces jeunes - cela en vaut la peine. Nous trouverons avec vous les solutions appropriées.

CHIFFRES-CLÉS

DU PREMIER SEMESTRE 2018

ANNONCES À LA DÉTECTION PRÉCOCE

dont 31 % par des employeurs



DEMANDES AI



MESURES DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLES OCTROYÉES



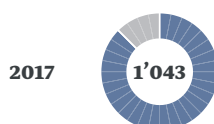
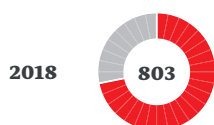
Employeur Contactez-nous

Nous sommes votre partenaire numéro 1 pour toutes les questions liées à la réadaptation professionnelle de personnes rencontrant des problèmes de santé. N'hésitez pas à faire appel à notre savoir-faire, notre partenariat est source de solutions. Nous vous conseillons volontiers pour une situation concrète ou des questions d'ordre général!

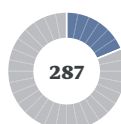
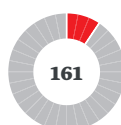
readaptation@aivs.ch
www.aivs.ch
027 324 96 11



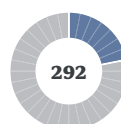
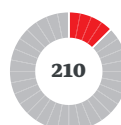
mesures
d'intervention
précoce



mesures
de réinsertion



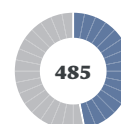
formation
professionnelle
initiale



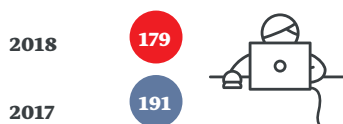
reclassement



orientation
professionnelle



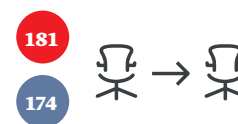
PLACEMENTS RÉALISÉS SUR LE 1^{ER} MARCHÉ DU TRAVAIL



Maintien
au poste de travail



Remplacement dans
la même entreprise



Placement dans
une autre entreprise